

Tomblaine, le 20 février 2024

N/Réf. : HF/JS/SB  
Objet : Kiosque Famille

Madame, Monsieur,

Notre projet, pour mieux vous rendre service, se concrétise.

***Kiosque Famille Ville de Tomblaine*** pointe le bout de son nez...

Ce nouveau portail internet unique rassemblera tous les accueils de la collectivité : périscolaire du matin et soir, restauration scolaire, centre de loisirs du mercredi et des vacances scolaires.

Les familles vont donc pouvoir effectuer en ligne leurs demandes d'inscriptions aux différents accueils, faire des réservations ou annulations de dates, accéder à la facturation, payer en ligne, envoyer ou télécharger des documents liés aux dossiers d'inscription des enfants et consulter les informations mises à disposition par la collectivité.

Cela va simplifier les démarches administratives des parents auprès du service enfance. A partir d'une interface simple, adaptée et tournée vers une utilisation « parents », le Kiosque Famille sera accessible à n'importe quel moment et à partir de n'importe quel périphérique connecté à internet (ordinateur, tablette, smartphone, etc.). Il sera synchronisé avec l'application qu'utilise la mairie pour la gestion du Service Enfance.

Dans quelques jours, vous allez être destinataire d'une « lettre kiosque » envoyée par mail, vous expliquant comment activer votre espace personnel à ce nouvel outil.

**Mais il n'y a aucune obligation et pour les familles qui le souhaitent, elles pourront toujours inscrire leurs enfants en mairie et/ou au centre de loisirs.**

Mes services resteront à votre disposition pour tout renseignement ou aide complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Hervé FERON,  
Maire de Tomblaine,  
Vice-Président de la Métropole  
du Grand Nancy

